



N°31
04/10/2018



Animateurs filières

Céréales à paille

Sylvie DESIRE / FDGDON 64

sylvie.desire@fdgdon64.fr

Suppléance : ARVALIS
a.carrera@arvalis.fr

Maïs

Philippe MOUQUOT / CDA 33

p.mouquot@girond.chambagri.fr

Suppléance :

FDGDON 64 / ARVALIS
sylvie.desire@fdgdon64.fr
a.pevhorgue@arvalis.fr

Oléagineux

Quentin LAMBERT / Terres

Inovia

q.lambert@terresinovia.fr

Prairies

Patrice MAHIEU / CDA 64

p.mahieu@pa.chambagri.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre Régionale
Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs 87000
LIMOGES

Supervision site de Poitiers

**Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.**

**Reproduction partielle
autorisée avec la mention**

**« extrait du bulletin de santé
du végétal Nouvelle-Aquitaine
Grandes cultures N°X
du JJ/MM/2018 »**



Edition **Aquitaine**

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2018

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Ce qu'il faut retenir

Prairie

- **Cirphis** : toujours une forte pression des chenilles.

Colza

- **Grosse altise** : **risque moyen à ce jour**. Evolution probable vers un risque fort sur l'ensemble du réseau en fin de semaine.
- **Tenthrede** : **risque moyen à fort**. Les retours de dégâts s'accroissent.
- **Altise des crucifères** : **risque moyen à faible**.
- **Taupins** : **risque faible à moyen**.

Prairie

- **Cirphis**

Observations :

Un papillon a été piégé à Montardon cette semaine.

Des chenilles ont été observées sur plusieurs parcelles : St-PEE/NIVELLE, HASPARREN, CAMBO LES BAINS, JUXUE, GARINDEIN, ROQUIAGUE et ARETTE.

Sur tous ces sites, la densité des chenilles était ponctuellement importante, là où il reste de l'herbe ou des mauvaises herbes, avec des tailles très variables (0,3 à 30 mm).



Chenille sur la route à Juxue (CA64)



Prairie sèche avec graminées consommée par cirphis à Garindein (CA64)



Cirphis consommant du trèfle à Garindein (CA64)

A faire :

Les conditions de développement des chenilles sont encore bonnes et ce développement reste rapide.

La sécheresse aggrave l'impact des chenilles sur la végétation.

Etant donné les niveaux d'attaques observés et signalés, **il convient de passer tous les jours sur l'ensemble des parcelles, tôt le matin de préférence.** Le but est de détecter les attaques et leur intensité le plus tôt possible. Cela conditionnera en partie la réussite de la lutte.

Dans le cas d'une infestation massive (seuil > 15 chenilles/m²), on pourra être amené à intervenir rapidement : soit par action mécanique (fauche, compaction par outil ou piétinement du troupeau), soit par traitement phytosanitaire.

A noter que **toute application de produit phytosanitaire préventivement est inutile** : les chenilles, cibles du produit, n'ayant pas encore éclos...

Risque pollinisateurs :

Enfin, en cas de traitement par produit insecticide de synthèse, il importe de cibler des pulvérisations à la tombée du jour, pour permettre aux abeilles d'être à l'abri dans les ruches. Il est de même important de prévenir aussi les éventuels apiculteurs du secteur afin de préserver les ruchers.

Contacts

Chambre d'agriculture des Pyrénées-Atlantiques :

MC. MAREUX 06 24 42 59 54 // P. MAHIEU 06 85 30 22 70

COLZA

ANALYSE DE RISQUE ELABOREE A L'ECHELLE DES TERRITOIRES AQUITAINE & OUEST OCCITANIE

Le réseau d'observations colza de la Surveillance Biologique du Territoire (SBT) est actuellement en cours de construction. L'élaboration de l'analyse de risque 2018-2019 se fera sur les territoires Aquitaine et Ouest-Occitanie grâce à des parcelles fixes qui feront l'objet d'observations hebdomadaires. Au cours des sept derniers jours, 26 **parcelles** ont fait l'objet d'une observation.



Vous êtes agriculteur, conseiller agricole, etc. ? La surveillance de l'état sanitaire et la performance du colza vous intéresse ?



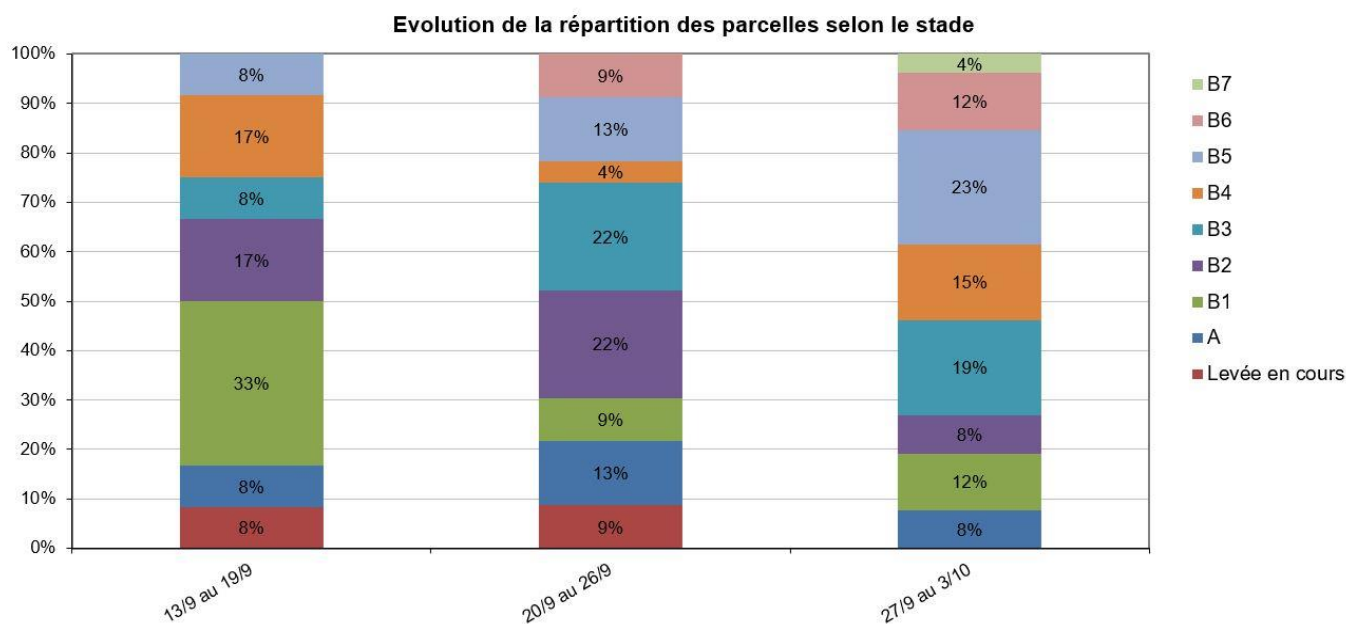
Alors n'hésitez plus, intégrez le réseau BSV en Aquitaine et Midi-Pyrénées/Ouest-Audois et **devenez observateur colza !**

Demandez plus d'information à votre animateur filière Terres Inovia : g.lambert@terresinovia.fr).

• Stades phénologiques et état des cultures

Les pluies sont toujours absentes du territoire. La croissance des colzas est de ce fait limitée. De nombreuses parcelles sont encore non levées ou ont un développement intra-parcellaire hétérogène.

On observe depuis quelques jours un rafraîchissement des températures. Cet épisode sera suivi par un redoux en fin de semaine. Aucune pluie n'est prévue à court terme.



• Altise d'hiver ou grosse altise

Le vol a débuté la semaine dernière par des émergences éparses et de faible intensité. Il semble que la dynamique de piégeage se renforce sur le réseau (5,6 individus par piège en moyenne, hors valeurs nulles). Les piégeages les plus significatifs (plus de 10 individus) sont situés dans les départements de la Dordogne, du Lot-et-Garonne et du Tarn-et-Garonne.

Le redoux prévu en fin de semaine sera favorable à l'émergence de grosse altise. A ce jour, 55% des parcelles sont toujours dans la période de risque. Attention aux parcelles hétérogènes, où l'on retrouve plusieurs stades très différents. L'arrivée du ravageur pourrait être très préjudiciable à la culture puisque les conditions climatiques ne sont pas propices à une croissance rapide.



Grosse altise
(photo : Terres Inovia).

En moyenne sur le réseau, le nombre de plantes avec morsure est de 40%. Les départements les plus touchés sont la Dordogne, le Gers, le Lot-et-Garonne et le Tarn-et-Garonne. L'analyse du risque se fait sur plante, en prenant en compte le nombre de pieds avec morsures. Trois parcelles dépassent le seuil indicatif de risque tout en étant dans la période de risque.

Période de risque : de la levée jusqu'au stade 3 feuilles compris.

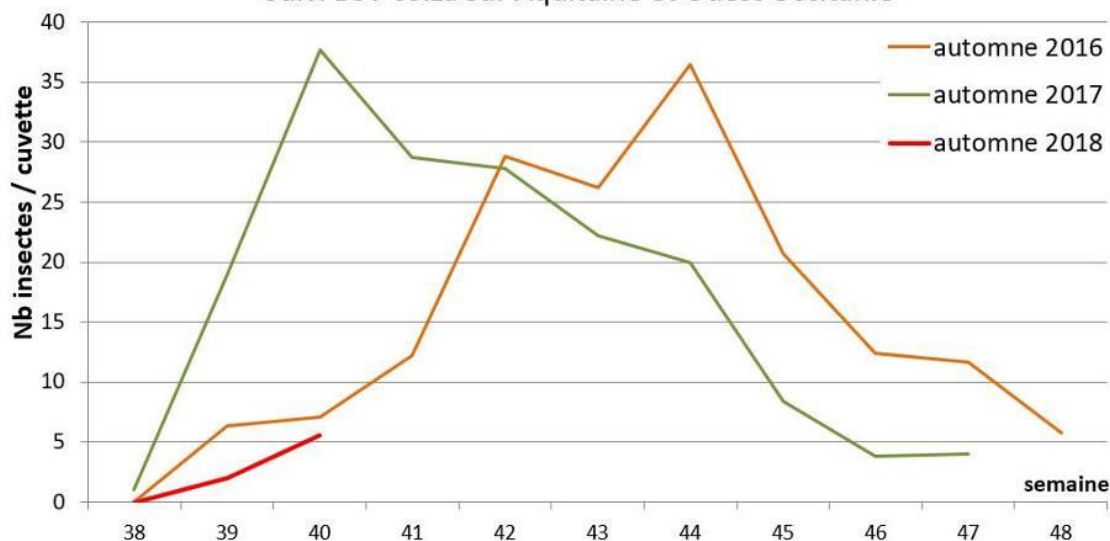
Seuil indicatif de risque : 8 pieds sur 10 avec morsures.

Évaluation du risque : **risque moyen à ce jour.** Evolution probable vers un risque fort sur l'ensemble du réseau en fin de semaine.

Les prévisions météorologiques annoncent un redoux. Ces conditions seront favorables au ravageur. Vigilance dans les parcelles en cours de levée.

Comparaison pluriannuelle de la dynamique de piégeage de la grosse altise (GA)

Nb moyen de grosse altise / cuvette (hors valeur nulles)
Suivi BSV colza sur Aquitaine et Ouest Occitanie



• Tenthrède

On constate toujours des dégâts dus aux larves sur le réseau (Dordogne, Haute-Garonne, Gers, Landes, Tarn-et-Garonne). Sur les 6 parcelles qui déclarent le ravageur cette semaine, cinq sont encore dans la période de risque et deux dépassent le seuil indicatif de risque. La pression, cette année, semble être plus forte que les précédentes campagnes. Depuis le début du cycle, plusieurs départements ont été touchés : Ariège, Aude, Haute-Garonne, Gers, Lot-Garonne, Tarn-Garonne.

Période de risque : de la levée jusqu'au stade 6 feuilles.

Seuil indicatif de risque : 25% de la surface foliaire détruite par les larves de tenthrèdes.

Évaluation du risque : risque moyen à fort.

Les retours de dégâts s'accroissent. De nombreux secteurs ont été touchés par le ravageur. Soyez vigilant et réactif en cas de pullulation.



Larves de tenthrède
(photo : Terres Inovia).

• Taupin

La présence de taupins est relevée dans deux départements cette semaine (Gers et Tarn). Dans ces deux parcelles, la fréquence du ravageur est moyenne à élevée (5 à 20% de pieds touchés). N'hésitez pas à alerter votre technicien en cas de doute sur l'origine d'un manque de peuplement ou flétrissement sur certaines zones de votre parcelle.

Période de risque : de la levée jusqu'au stade 3 feuilles compris.

Évaluation du risque : risque moyen à faible.



Taupins
(photo : Terres Inovia).

• Altise des crucifères ou petite taille

Les petites altises sont toujours actives sur la partie Sud du réseau, bien que l'on constate une baisse de la fréquence globale du ravageur. 55% des parcelles sont toujours dans la période de risque.

Période de risque : de la levée jusqu'au stade 3 feuilles compris.

Seuil indicatif de risque : 8 pieds sur 10 avec morsures.

Évaluation du risque : **risque moyen à faible**. Les conditions climatiques, plus fraîches, sont moins favorables aux ravageurs. Les prévisions météorologiques annoncent un redoux. Soyez vigilant.

• Limace

Cette semaine, les observations de limaces ont été réalisées dans deux parcelles (Gers et Lot-et-Garonne) qui ont dépassé la période de risque. Dans la plupart des secteurs, l'absence de pluie limite l'activité du ravageur.

Période de risque : de la levée jusqu'au stade 3 feuilles compris.

Évaluation du risque : **risque faible à moyen**.

Observer vos parcelles et évaluer le risque selon le stade du colza, les conditions climatiques (les pluies et températures douces) ainsi que l'historique de la parcelle et le travail du sol. Attention, une grande partie des colzas sont encore dans la période de risque.

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Centre et Sud Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes : Act'Agro, AREAL, ARVALIS Institut du Végétal, ASTRIA64, CDA 24, CDA 33, CDA 40, CDA 47, CDA 64, CETA de Guyenne, Terres Inovia, Terres conseils, Ets Sansan, Euralis, FDGDON 64, FREDON Aquitaine, GRCETA SFA, Groupe Maisadour, La Périgourdine, Lur Berri, SCAR, Sodepac, Groupe Terres du Sud, Viti Vista

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto "